



# FS



Fédération Syndicale Unitaire

Section départementale du Var

Bourse du travail

13, Avenue Amiral Collet

83000 Toulon

Téléphone : 04 94 93 04 40

Télécopie : 09 70 60 20 27

Mobile : 06 07 85 66 30

Adresse électronique : [fsu83@fsu.fr](mailto:fsu83@fsu.fr)

CSASD du 03 février 2025

Monsieur l'IA-DASEN,

Tout d'abord, la FSU tient à exprimer sa solidarité et son soutien à la communauté éducative de Mayotte qui vient de faire sa rentrée scolaire dans des circonstances plus que difficiles.

Ce comité social d'administration spécial départemental se tient cette année dans des conditions très particulières. L'Éducation nationale reste en effet dans l'incertitude quant à son budget et le CSA ministériel s'est réuni tardivement le 17 janvier. Le projet initial du PLF 2025, sous la pression des organisations syndicales, dont la FSU, a été modifié. À l'occasion du CSA ministériel du 17 janvier, la ministre d'État Elisabeth Borne a fait plusieurs annonces : annulation des 4000 suppressions d'emplois et créations de 2000 emplois d'AESH, abandon de plusieurs mesures du « Choc des savoirs » (DNB obligatoire pour passer en 2de, groupes en 4eme/3eme, classes prépa 2de, dont la disparition est programmée). Ces annonces vont dans le bon sens et sont le résultat de l'action syndicale, notamment de la grève du 5 décembre, mais elles ne sont pas suffisantes. Depuis 2017, les suppressions de postes ont été telles que, pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, ce sont des milliers emplois qu'il faudrait créer (10 000 rien que dans le 2<sup>nd</sup> degré) !

Au regard de la situation catastrophique dans laquelle est l'Ecole publique, l'annulation des suppressions d'emplois d'enseignant-es ne peut être qu'une première étape dans la reconstruction de l'Education nationale : la FSU ne peut se contenter d'une forme de *statu quo* et d'une annulation de 4000 suppressions d'emplois, masquant les suppressions dans le 1<sup>er</sup> degré, où la baisse d'effectifs aurait dû donner l'occasion d'améliorer les conditions d'apprentissage. Les écoles, collèges et les lycées ont besoin de moyens supplémentaires et il est aujourd'hui indispensable d'engager cet investissement à travers une loi de programmation pluriannuelle de créations d'emplois et de recrutements. La France détient par exemple le triste record des classes les plus chargées d'Europe au niveau collège. L'annonce récente et brutale du gel des fonds alloués à la part collective du Pass culture pour l'année 2025 est tristement emblématique du peu de considération envers les élèves, mais aussi envers les personnels qui s'investissent dans des projets pour leur offrir un accès à des lieux de culture.

Autre annonce qui concerne les personnels l'Éducation nationale, et toute la Fonction publique : le projet du gouvernement démissionnaire de Michel Barnier de porter à 3 le nombre de jours de carence en cas d'arrêt maladie d'un·e fonctionnaire va vraisemblablement être abandonné par le gouvernement de François Bayrou. Là aussi, la grève puissante du 5 décembre dans la Fonction publique n'est pas étrangère à cet abandon. La volonté de ne plus indemniser les fonctionnaires malades qu'à hauteur de 90% de leur salaire au cours des trois premiers mois du congé maladie ordinaire serait en revanche maintenue. C'est inacceptable ! Les conditions de travail des personnels enseignants, AED, AESH continuent à se dégrader, ce qui, ajouté à la perte de sens de leurs métiers à coup de réformes imposées et rejetées, plonge les agent-es dans une exaspération inédite. Au vu de la difficulté à recruter de nouveaux fonctionnaires, le gouvernement serait avisé d'abandonner ces projets, pour plutôt augmenter les salaires et avoir une réelle ambition pour l'École publique en ayant des choix budgétaires ambitieux. L'État pourrait d'ores et déjà récupérer le budget du SNU, dont le dernier rapport de l'INJEP révèle une désaffection, ou encore les sommes du Pacte pour une revalorisation de toutes et tous. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent-es publics.

À ce moment de préparation de la rentrée 2025, la FSU insiste sur l'indispensable dialogue social dans chaque établissement et la nécessité que les élu-es des CA se prononcent, donc émettent un vote, sur l'utilisation pédagogique de la DGH et sur le tableau de répartition des moyens par discipline, qui permettra aux autorités académiques de décider ensuite des ouvertures et des fermetures de postes. Pour les élu-es, se prononcer, c'est aussi pouvoir amender la proposition de répartition du ou de la chef-fe d'établissement, comme le rappelle l'arrêt du Conseil d'Etat du 23 mars 2011. Nous comptons sur votre persuasion pour que les débats dans les CA soient menés correctement et que les tensions s'apaisent, car la répartition de la DGH, c'est aussi un enjeu pour les conditions de travail des enseignant-es à la rentrée 2025.

Avant de passer à l'étude en détail de la répartition de la dotation départementale, les élu-es de la FSU remercient les services pour la qualité des documents fournis et souhaitent faire quelques remarques d'ordre général.

La FSU déplore, pour une deuxième année consécutive, le lissage du ratio HP/HSA sur tous les types d'établissement. Cela va-t-il comme l'année dernière nécessiter une consigne départementale de ne pas respecter les enveloppes HP/HSA dans les dotations des établissements ? Si c'est le cas, non seulement cela provoquera une charge de travail accrue pour les personnels de la DSDEN, mais cela créera, à nouveau, du flou et des angoisses dans une période déjà souvent tendue, en créant

en outre des situations inégales en fonction de la qualité du dialogue entre l'établissement et les services.

Dans les collèges, en plus de ce problème, la perte de DGH, liée certes à une baisse des effectifs, se traduit par 439 HP en moins et 316 HSA en plus, ce qui ne manquera de poser de grandes difficultés sur les postes des personnels. Les effectifs prévus par classe à la rentrée sont toujours aussi lourds, et augmentent même en 6e. Enfin, il est grand temps d'abroger le « Choc des savoirs » qui ponctionne quasiment la moitié de la réserve départementale : près de 1000 heures (HSA), soit l'équivalent des divisions de 2 collèges de taille moyenne.

Dans les lycées, les E/D moyens prévus sont toujours aussi lourds en pré-bac, encore plus que ceux constatés cette année. La hausse est particulièrement marquée en Terminale Générale, où les effectifs par classe rejoignent ceux du niveau 2nde, qui reste encore une fois le niveau le plus chargé, alors que c'est une année cruciale de transition pour les élèves venant du collège.

Dans les LP, la mise en place à partir de mai de la période différenciée en Terminale Bac Pro, faisant perdre cinq semaines de formation initiale, engendre colère et incompréhension. Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) du parcours « insertion » ne sont pas certificatives et la grille indicative hebdomadaire du parcours « poursuite d'étude » propose des intitulés abscons en oubliant des disciplines. La FSU appelle les PLP à s'en tenir à leurs ORS en conservant, si possible, les emplois du temps établis pour délivrer une formation cohérente et émancipatrice aux élèves. Concernant la préparation de rentrée dans le Var, la FSU acte positivement l'intégration des élèves d'ULIS, comme elle le demandait, dans les effectifs prévisionnels en LP, mettant fin à une situation inacceptable. L'augmentation de la DGH LP de 566,5h (hors dispositifs) et l'augmentation de la part d'HP par rapport aux HSA va dans le bon sens avec +324 élèves attendus, mais le H/E de l'académie en LP reste l'un des plus faibles. Il est à craindre que l'augmentation de certaines capacités d'accueil en CAP et BacPro (+ 6 places) n'engendre des classes surchargées ou alors soit source d'insatisfaction dans les résultats d'affectations, obligeant les élèves à réaliser des choix par défaut. Enfin, la FSU continue à s'opposer aux regroupements des sections de CAP et à demander le rétablissement de seuils de dédoublements en Bac Pro, garanties d'équité et d'efficacité. Elle poursuit son engagement pour stopper la philosophie délétère qui guide les réformes en LP depuis plusieurs années.